Ami entends-tu...

JOURNAL DE LA RÉSISTANCE MORBIHANNAISE

Organe de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance - Comité du Morbihan

Rédaction - Administration - Publicité : 22, Rue Claire Droneau, LORIENT — C. C. P. A.N.A.C.R. 1472 -98 Rennes

Abonnement 1 an soit 4 numéros : 8 Francs — Carte de soutien annuelle : 10 Francs

14

5ME ANNÉE — 1ER SEMESTRE 1971 — PRIX : 2 FR. 75

Succès de l'Exposition Itinérante sur la Résistance Morbihannaise

UN DES PANNEAUX DE L'EXPOSITION (Compte-rendu en pages 6 et 7)

Notre but fondamental :

Dénoncer la trahison et défendre l'honneur de la Résistance

L'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance a pour tâche permanente la défense des droits des anciens résistants. Elle s'est également engagée à maintenir la fidélité à l'esprit de la Résistance, à défendre son honneur et à faire connaître l'histoire de ses combats sur le sol national ainsi que l'esprit de sacrifice et d'abnégation patriotique des Anciens Résistants.

SOMMAIRE

— Notre but .. Page 2

— Les Anciens Résistants et le droit à réparation .. Page 3

— Les Assemblées générales .... Pages 4 - 5

— Notre Exposition .. Pages 6 - 7

— Nécrologie.. Page 7

— Kervernen .. Page 8

— Les Cérémonies du 26me anniversaire. Page 9

— Compte rendu de la Réunion Interdépartementale .. Page 10

— Les crimes commis par les nazis .. Page 12

La Commission de Rédaction

« AMI ENTENDS-TU »

22, Rue Claire-Droneau

56 - LORIENT

Certains, aujourd'hui, nous font grief de rappeler nos souvenirs tragiques ; ils sont d'avis que nous devrions « FOUTRE LA PAIX AUX GENS » au lieu de leur conter nos histoires de maquis ou de réseaux clandestins. Parmi ces gens se trouvent les anciens collaborateurs, pour ceux-là nous comprenons leurs raisons. Il y a aussi ceux qui, alors que l'oppression nazie s'abattait sur notre pays, sont restés sourds et aveugles à l'appel de la Résistance. Mais il y a aussi parfois des anciens résistants qui éprouvent ce sentiment, à ces derniers nous disons :

Avons-nous le droit de nous taire ?

Faut-il approuver l'O.R.T.F. qui laisse le micro à un certain M. BREKER, tailleur de pierres de HITLER, pour parler « du bon temps de l'occupation » qu'il a vécu à Paris, sans que rien ne rappelle ce qu'étaient les sanglantes réalités contemporaines ?

Faut-il tolérer qu'à grand frais on aille en Amérique du Sud interviewer LE VIGAN, condamné à mort comme dénonciateur ?

Dans le numéro 868 du journal d'Agen « l'Opinion indépendante du Sud-Ouest » en date du 13.11.1970, nous lisons sous le titre :

Laissez mourir Caïn, il appartient à Dieu, les citations ci-après :

« J'avais envie de titrer cet article ---- Avec DE GAULLE disparaît un des plus grands criminel de guerre du monde contemporain ».

Plus loin : « sans DE GAULLE à Londres, il n'y aurait jamais eu de collaborateurs, ni de résistants... Encore plus loin, dans le même article : « Le Général DE GAULLE est mort paraît-il devant une réussite... alors que les Pierre PUCHEU, les Philippe HENRIOT et les Pierre LAVAL, et tant d'autres, victimes des épurations sont morts en combattant ».

Peut-on rester silencieux devant de telles calomnies contre l'honneur d'un des chefs, incontesté, de la Résistance ?

Chez nous, en Bretagne, les collabos de la « Légion PERROT » chantent leur propre gloire en attendant de toucher les indemnités octroyées pour compenser la confiscation de leurs biens lors de la Libération.

A tout cela s'ajoute l'impunité dont jouissent les criminels de guerre nazis ---- n'a t'on pas vu le Général MOLINARI, condamné à mort par un tribunal militaire français, venir librement et en uniforme, se promener en France.

Les parades du mouvement « ORDRE NOUVEAU » qui se proclame ouvertement fasciste et reçoit l'appui des néo-nazis du N. P. D. d'Allemagne de l'Ouest ;

La campagne publicitaire de la firme « TOTAL » ---- propriété de fait de l'Etat ---- qui présente PETAIN comme une gloire de la République, les démarches outrancières de certains groupements ou personnalités qui demandent le transfert des cendres du maréchal traître à Douaumont, sont autant d'actes et d'écrits glorifiant la collaboration et défigurant la Résistance.

Pour toutes ces raisons, nous ne nous tairons pas. Nous poursuivrons sans relâche notre lutte pour le respect de notre passé, pour le recpect de l'honneur national et pour préserver l'avenir des infamies criminelles que furent le nazisme, le fascisme, la collaboration.

Le Comité départemental de l'A.N.A.C.R.

MAGASIN PILOTE

MOBILIER DE FRANCE

MOYSAN

LORIENT, Place Jules-Ferry

VANNES, Centre « Record »

LES ANCIENS RÉSISTANTS ET LE DROIT A RÉPARATION...

LA DÉFENSE ET LE RESPECT DE NOS DROITS :

Une lutte qui, pour nous continue !

LE DROIT A PENSION DE VEUVE DE GUERRE

PRINCIPE COMMUN :

Tout pensionné de guerre qui décède en possession d'une pension pour une invalidité au moins égale au taux de 60 %, laisse droit à pension de veuve.

Il existe trois taux différents :

A) TAUX DE REVERSION : montant 2/3 de la pension au taux normal, soit la moitié du taux spécial.

Ont droit à la pension au taux de reversion, les veuves de pensionnés titulaires d'une pension d'invalidité de 60 à 80 % lorsque la cause du décès est étrangère aux infirmités pensionnées.

Pour les veuves de victimes civiles de guerre, le taux de 85 % est exigé.

B) TAUX NORMAL : montant 3/4 du taux spécial.

Ont droit à la pension au taux normal :

1° — Les veuves de pensionnés tués en service ;

2° — Les veuves de pensionnés quel que soit le taux d'invalidité du mari, si ce dernier est décédé des suites des blessures reçues ou des maladies contractées ou aggravées au cours du service ;

3° — Les veuves de grands invalides à 85 % au moins, quelle que soit la cause du décès.

C) TAUX SPECIAL :

La pension au taux de reversion ou au taux normal est portée au taux spécial lorsque la veuve atteint l'âge de 60 ans, ou même avant si elle est infirme ou atteinte d'une maladie incurable entraînant une incapacité de travail.

Si elle est reconnue atteinte d'une invalidité de 60 % au moins elle obtiendra la pension au taux spécial quel que soit son âge.

Si son invalidité est inférieure à 60 % elle pourra obtenir la pension au taux spécial aux âges suivants :

de 50 à 52 ans pour une invalidité de 55 %
de 52 à 54 ans pour une invalidité de 50 %
de 54 à 56 ans pour une invalidité de 45 %
de 56 à 57 ans pour une invalidité de 40 %
de 57 à 58 ans pour une invalidité de 35 %
de 58 à 59 ans pour une invalidité de 30 %
de 59 à 60 ans pour une invalidité de 25 %

Le taux spécial est refusé à la veuve imposée sur le revenu.

La pension de veuve ne peut être en aucun cas inférieure au taux normal ou au taux de reversion quel que soit le montant des revenus.

MEUBLES RENE GAILLARD

189, Rue de Belgique
KERYADO - LORIENT
Téléphone : (97) 64-23-51

Fabrication sur Commande
Atelier : Rue Roger-Salengro
KERYADO - LORIENT

DISTINCTIONS

La liste des membres de notre Association, titulaires de la Croix de Combattant Volontaire de la guerre 1939-1945 s'allonge à chaque attribution.

Voici notre dernier relevé :

DELACRE Henri, de Lorient
DROUAL Marcel, de Le Croisty
LAUNAY Roger, de Pontivy
LE FOLL Jean, de Lorient
LE RESTE Julien, de Lorient
MANACH Pierre, de Gourin
ROUILLARD Fernand, de Bréhan-Loudéac
LE BOUEDEC Aimé, de Guémené-sur-Scorff
PORGROULT Pierre, de Lanester
LE STRAT Pierre, de Larmor-Plage
LE BRUCHEC Joachim, d'Inzinzac
JARNOT Pierre, de Grand-Champ
LE DORZE Albert, de Pluméliau
LE HENANFF Albert, de Pontivy
Mme Huguette LESQUEL épouse JOUBAUD, de Vannes
QUINIO Yves, de Saint-Caradec-Trégomel
LE BIBOUL Joseph, de Saint-Gildas-de-Rhuys
RIO Corentin, de Lanester
CROUVIZIER René, de Lorient

Notre ami et fidèle annonceur Hubert BRISSON

Agent Général d'Assurances, 34, Rue Carnot, LORIENT vient de recevoir la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance et la Croix de Combattant Volontaire de la guerre 1939-1945.

Nous adressons à notre ami, nos sincères félicitations.

BASSOCH Désiré, de Langoëlan
BRISSON Louis, d'Inzinzac
COUZIC Francis, de Lorient
DUGUIN Emile, de Languidic
GUILLAOUIC Roger, de Lorient
GUILLOTO Louis, de Lignol
HADO Armand, de Languidic
LE CAM Joachim, de Saint-Barthélémy
LE GALLO Jean, de Pluméliau
LE HAZIF André, de Moréac
LE HAZIFF Joachim, de Moréac
LE JOLY Jean, de Bréhan-Loudéac
MAUVAIS Jean, de Lanester
TOUMELIN Adrien, de Lorient
LE MENTEC Gabriel
MOGAIN Anatole, de Gâvres
OLLIER Fernand, d'Hennebont
PIERRE Alexandre, de Quiberon
TREHIN Noël, de Quistinic
VETEL Joseph, de Gourin
GUILLEMOT Jean, de Gourin
LE BEGUEC, du Croisty
LE GOFF Auguste, de Saint-Tugdual
LE LEONNEC François, de Saint-Tugdual
TANGUY Pierre, de Languidic
ROPART Adrien, de Lorient

Nous nous excusons auprès des camarades que nous avons pu oublier, les listes fournies au Journal Officiel mentionnant le lieu de naissance et non le lieu de résidence des bénéficiaires des décorations.

L'A.N.A.C.R. et « Ami entends-tu » félicitent tous les décorés.

Les Assemblées Générales de nos Sections Locales

LORIENT - LANESTER

L'important et très actif comité de Lorient-Lanester à tenu son assemblée générale le dimanche 14 février, au Palais des Congrès. Près de cent personnes assistaient à cette réunion présidée par le lieutenant-colonel Louis Morel et M. Désiré Jaffré, près de qui avaient pris place M. Roger Le Hyaric, co-président de l Association départementale, M. Georges Landay, secrétaire général départemental, M. Albert Le Priol, secrétaire de la section locale et M. René Le Garff, trésorier.

Le colonel Morel ouvrit la séance par une courte et émouvante allocution et M. Le Priol prit ensuite la parole pour présenter le rapport moral de l'année écoulée, marquée par les cérémonie du 25e anniversaire de la reddition de la « poche » de Lorient, en présence du général Borgnis-Desbordes.

Le secrétaire souligna ensuite le succès obtenu par l'exposition sur la Résistance, organisée du 2 au 10 mai, à l'Hôtel de Ville de Lorient : 13.352 personnes l'ont visitée, dont 6.050 adolescents.

M. Le Priol rappela par ailleurs la représentation du Comité au Conseil départemental de Ploërdut, au Congrès de Naizin, à la journée de la Déportation, à la cérémonie du 3 mai à Etel pour le 25e anniversaire de la signature de la fin des hostilités sur le front de Lorient aux cérémonies traditionnelles du 8 juin, du 21 juin à la citadelle de Port-Louis, du 11 novembre marquée par la mort du général de Gaulle...

Ce même mois, l'exposition sur la Résistance fut présentée à Guémené-sur-Scorff.

Ayant aussi rappelé que le bureau tient une permanence chaque samedi matin à la Cité des Œuvres Sociales, M. Le Priol définit brièvement le rôle et les buts de l'A.N.A.C.R., seule association, dit-il, qui a protesté et lutté pendant des années contre les forclusions.

Il termina en indiquant que la section compte 393 adhérents, auxquels on peut ajouter les 108 membres de l'Amicale des Réfractaires, et en souhaitant que de cet effectif se dégagent des volontaires pour aider les responsables dans leur tâche.

Le colonel Morel intervint alors à nouveau pour mettre l'accent sur les difficultés rencontrées pour la reconnaissance des droits des Résistants. Dans son exposé, particulièrement dense et étoffé, émaillé de chiffres et des faits précis, notre camarade s'éleva avec force contre les forclusions. Ce scandale fût également dénoncé avec beaucoup de vigueur par Roger Le Hyaric, René Crouvizier et Landay. Après l'adoption du rapport financier présenté par Le Garff il fut procédé à l'élection du bureau du Comité.

Appelé à quitter Lorient, M. Roger Branchoux abandonne le poste de secrétaire-adjoint.

Le bureau a été ainsi constitué :

Présidents : MM. Louis Morel et Désiré Jaffré.

Vice-présidents : MM. René Crouvizier et Alexis Le Hyaric.

Secrétaire : M. Albert Le Priol.

Secrétaire-adjoints : MM. Lucien Cario et Jean Corréa.

Trésorier : M. René Le Garff.

Trésorier-adjoint : M. Jean Roudaut.

Membres : MM. Roger Le Hyaric, Roger Guillemot, Pierre Le Bouhart, Pierre Hergault, Claude Chardonnet et André Scaviner (porte-drapeau).

HENNEBONT

L'assemblée générale annuelle du comité local de l'ANACR s'est tenue dimanche 21 février à la mairie.

Une centaine de personnes étaient présentes lorsque Toussaint Le Garff, secrétaire général du comité présenta le compte rendu moral de l'année 1970. A sa demande, une minute de silence fut d'abord observée à la mémoire des quatre défunts de l'an dernier : Mlle Marie Le Fur, M. Le Nerzé, Mme Vve Terrien et M. Auffret.

En 1970, la section comptait 217 membres ayant payé leur cotisation contre 196 en 1969.

La progression est donc sensible. Malgré tout, Le Garff a lancé une nouvelle fois un appel aux isolés et rappelé à cette occasion les articles 1 et 2 des status de l'Association.

Pendant l'année écoulée, les activités du comité ont été nombreuses et le Garff a rappelé que le 10 mai 26 décorations ont été remises à des membres de l'Association.

Le 10 mai, des Bleuets ont été vendus ainsi que le 11 novembre.

Divers dossiers ont été déposés à l'Office des Anciens Combattants et Victimes de Guerre : 5 demandes de pensions ; 2 de retraite du Combattant ; 16 demandes de secours ; 17 demandes de cartes d'AC. (chamois) ; 3 demandes de cartes de C.V.R. (verte).

La section d'Hennebont a, comme les années précédentes rassemblé les souches des carnets vendus et fait le nécessaire auprès du Conseil National. Elle a vu avec plaisir le gros lot (une 4-L) gagné par un Hennebontais, M. André Le Gall, ouvrier de la S.M.E.G.

Terminant son exposé, Le Garff se félicita des relations excellentes qui existent entre l'A.N.A.C.R. et les diverses associations patriotiques, et formula le projet de se rendre sous peu à Plouhinec et Sainte-Hélène pour défendre et appuyer les droits des résistants.

Une dernière formalité restait à remplir : le renouvellement du bureau qui a été reconduit dans son intégralité.

14-2-71. — Une partie des membres présents à l'Assemblée Générale de la Section de Lorient - Lanester

Les Assemblées Générales de nos Sections Locales

DIMANCHE 6 JANVIER A BREHAN - LOUDEAC

L'Assemblée générale de la section cantonale de Rohan s'est déroulée devant plus de quarante personnes le 6 janvier à Bréhan-Loudéac en présence du Lieutenant-Colonel Morel, Vice-président départemental de l'A.N.A.C.R. assisté de Roger Guillemot, trésorier.

Une minute de silence fut observée à la mémoire de Louis Josselin et de Joseph Morel récemment décédés.

A l'issue de la réunion le bureau local fut réélu à l'unanimité.

DIMANCHE 24 JANVIER 1971, A LANGUIDIC

La Section de Languidic de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance s'est réunie sous la présidence de M. Albert Le Priol, Secrétaire Général du Comité départemental, et de M. Roger Guillemot, Trésorier Général de ce comité.

Après le compte rendu de l'année écoulée, qui fait ressortir la vitalité de l'Association, cartes de Combattants, cartes C.V.R., dossiers de retraites, de pensions qui sont établis avec l'aide du Comité départemental et du Bureau national. M. Albert Le Priol a fait connaître la satisfaction du Comité départemental pour le travail effectué par la jeune section de Languidic.

En ce qui concerne la forclusion des demandes de cartes de combattants volontaires et combattants volontaires de la Résistance, M. Le Priol a insisté sur le combat mené par l'A.N.A.C.R. pour l'abrogation de ce décret.

Certaines questions ont été posées, auxquelles M. Le Priol a répondu à la satisfaction des intéressés.

Avant de lever la séance, la section a décidé de se réunir ultérieurement afin de décider une date pour un nouveau repas en commun. La journée du 18 Mai 1970 restant un bon souvenir ne demande qu'à être renouvelée.

Le Bureau de la Section de Languidic :

Président : André Le Gall
Vice-Présidents : Raymond Chemin, Hervé Martin.
Secrétaire : Armand Tolédo.
Secrétaire Adjoint : Louis Février.
Trésorier : Alexis Mélédo
Trésorier Adjoint : Le Sénéchal.

Le bureau de la Section de Languidic, à droite Roger GUILLEMOT, Trésorier départemental.

ANCIENS RESISTANTS :
POUR NETTOYER — POUR TEINDRE VOS VETEMENTS
RAPIDITE QUALITE
Teinturerie NOVASEC
M. RENÉ CHAPON
9, Quai d'Arcole, PONTIVY Tél. 25.10.12
Nombreux dépôts NOVASEC et LORIENT - PRESSING dans toute la région

Le bureau de la Section d'Etel entourant A. LE PRIOL, lors de la tenue de la première permanence.

SAMEDI 30 JANVIER 1971, A ETEL

La Section cantonale de Belz s'est réunie en Assemblée Générale, le 30 Janvier, sous la présidence de Georges Landay, Secrétaire Général Départemental.

Il a été décidé d'intensifier le recrutement et d'organiser une permanence le 1er mardi de chaque mois au Café « A l'Arrêt des Cars » à Etel, le matin entre 9 heures et 12 heures.

Exceptionnellement la première permanence eut lieu le Mardi 16 Février, avec la participation d'Albert Le Priol chargé de l'action revendicative et de la défense des droits.

DIMANCHE 14 FEVRIER A CARNAC

Forte de plus de quarante membres, la section de Carnac, animée par André Le Meitour qui fut pendant plusieurs années secrétaire départemental du Comité de la Loire-Atlantique, a tenu son assemblée générale le 14 février, jour de la réunion de la section de Lorient-Lanester.

Aucun membre du Bureau Départemental n'ayant pu assister à la réunion, le Comité de rédaction d'« Ami entends-tu » s'excuse de ne pouvoir donner un compte-rendu pour ses Lecteurs.

DIMANCHE 21 MARS A QUIBERON

Plus de cinquante participants à l'Assemblée générale de la section de Quiberon.

Il a été surtout question de la défense des droits.

Le bureau a été reconduit à l'unanimité.

A SAINT-TUGDUAL

Les sections locales de Ploërdut et Saint-Tugdual se sont réunies en assemblée générale le dimanche 7 mars chez Noël Le Marre.

Nos camarades avaient invité les responsables des diverses sections du canton de Guémené-sur-Scorff à assister à leurs travaux.

C'est donc devant une nombreuse assistance, dans laquelle on reconnaissait : Mathurin Mahé, Eugène Guilloux, Président et Vice-Président de la section de Lignol, Marc Le Bourlot, Secrétaire de la Section de Guémené-sur-Scorff, Lucien Le Gac remplaçant Louis Le Bec, Président de la Section de Ploërdut, Rémy Feuillet de Saint-Caradec-Trégomel, Louis Auréart de Persquen, qu'Albert Le Priol, Secrétaire Général Départemental donnait la parole à Jean Dinahet puis à Mathurin Perret qui firent le bilan de la saison écoulée.

Roger Guillemot, Trésorier départemental mis l'accent sur la nécessité d'avoir de bonnes finances pour pouvoir continuer la lutte pour défendre les droits des Anciens Résistants, puis Albert Le Priol développa en un large exposé, les moyens d'action pour faire cesser les injustices cruelles dont les Anciens Résistants sont les seules victimes.

Le Bureau de la Section locale fut reconduit à l'unanimité et à l'issue de la réunion Jean Dinahet décora : Yves Quinio, Marcel Droal, François Le Léonnec, Auguste Le Goff, Albert Le Buéguec, de la Croix du Combattant Volontaire de la guerre 1939-1945 ; Joseph Thomas et Jean Le Nouveau de la Croix du Combattant.

A Guémené-sur-Scorff, SUCCÈS de l'EXPOSITION

M. BURGALAT, Préfet et le Général de Corps d'Armée SAINT-HILLIER, Commandant la 3me Région Militaire, ont inauguré l'Exposition de la Résistance Morbihannaise.

Vendredi 20 Novembre 1970, à 17 heures, eut lieu une émouvante cérémonie du souvenir comme rarement la Commune de Guémené-sur-Scorff, qui fut un des berceaux de la Résistance bretonne, n'en a connue pendant son histoire.

Le Général SAINT-HILLIER passa en revue un détachement du R.I.C.M. de Vannes qui rendait les honneurs et salua les très nombreux drapeaux et Anciens Combattants de la Résistance venus de tout le département.

A 17 heures précises, arrivèrent les autorités civiles reçues par M. le Maire de Guémené-sur-Scorff, M. Roger LE HYARIC, Président départemental de l'A. N. A. C. R. ; M. Raymond QUEUDET, Président départemental de la F.N.D.I.R.P. ; M. le Colonel Louis MOREL, Président de la Section de Lorient et Vice-Président départemental de l'A.N.A.C.R. ; le Capitaine Jean DINAHET, Président de la Section de Saint-Tugdual de l'A.N.A.C.R. ; Albert LE PRIOL, Secrétaire départemental de l'A.N.A.C.R., ces trois derniers organisateurs de l'exposition.

AU MONUMENT AUX MORTS

Précédés de la Musique de la IIIme Région Militaire, du détachement du R. I. C. M. de Vannes, des gerbes de fleurs portées par des jeunes gens et jeunes filles de la ville, des drapeaux des Associations patriotiques, les autorités civiles et militaires, ayant à leur tête, M. le Préfet du Morbihan, M. le Sous-Préfet de Pontivy, M. Ihuel, Député, M. le Général Saint-Hillier entouré du Colonel Chevalier délégué militaire départemental à Vannes, du Capitaine de Frégate Richard, Commandant l'Ecole des Fusiliers-Marins de Lorient, représentant l'Amiral Clotteau, du Commandant de Geyer de la Subdivision de Vannes, du Chef d'Escadron Noullet, Commandant la Gendarmerie, de M. le Général de Kersauson, Maire de la Trinité-sur-Mer et Président des Anciens F.F.L. du Morbihan, de M. Roger Le Hyaric, Raymond Queudet, Madame Odette Doré, veuve du Commandant Jacques qui commanda le 1er bataillon F.T.P.F. du Morbihan, Jean Dinahet, de nombreux responsables des Associations locales et des sections morbihannaises de l'A.N.A.C.R., des élèves de toutes les écoles de Guémené-sur-Scorff accompagnés de leurs professeurs, la population guémenoise se rendit en cortège au Monument aux Morts où le Colonel Morel, rappela dans une courte allocution le lourd tribut de Guémené à l'occupation puis il demanda à l'assistance d'avoir une pensée particulière pour le Général de Gaulle qui fut le Chef incontesté de la Résistance Française et il lut l'appel du 18 Juin 1940.

Après la Sonnerie aux Morts, la musique militaire interprêta le Chant des Partisans puis la Marseillaise. Le cortège se rendit ensuite à la Mairie pour l'inauguration de l'exposition.

Jo PERES

EN LA SALLE D'HONNEUR DE LA MAIRIE

C'est au Général Saint-Hillier, Compagnon de la Libération, que revint l'honneur de couper le ruban tricolore qui barrait la porte d'entrée de la Salle d'Honneur de la Mairie, il prit les ciseaux présentés sur un coussin par un jeune élève du C.E.G. de Guémené habillé en breton. Il distribua des morceaux de ruban et entra dans la salle où il fut reçu par Albert Le Priol, Jean Dinahet et Raymond Queudet qui commentèrent l'exposition.

Après cette visite, le Capitaine Jean Dinahet prit la parole au nom de l'A.N.A.C.R., il exprima sa reconnaissance à tous ceux qui avaient permis de présenter l'exposition, notamment au Général Saint-Hillier et à la Municipalité guémenoise.

« *Dans sa réalisation, cette exposition, dit-il, est le reflet même de la Résistance. Au départ, comme seul moyen, nous ne disposions que de quelques photos et tracts, mais il y avait cette volonté de réussir et surtout le dynamisme et l'expérience du maître d'œuvre, M. Albert Le Priol. A travers cette exposition, l'A.N.A.C.R. s'est fixé deux objectifs, le premier, par l'image et les écrits, honorer la mémoire de ceux qui sont tombés dans les durs combats contre l'occupant nazi ; le second, faire connaître aux jeunes, ceux qui n'ont pas vécu cette époque héroïque, l'abnégation d'une certaine jeunesse, pour redonner à la France la place qu'elle n'aurait jamais dû perdre, tandis que certains se complaisaient dans la collaboration* ».

Après avoir évoqué la Résistance du « Pays Pourlette » et des environs (les salles de tortures de Guémené, de Locminé, du Faouët, expliquent l'importance de la Résistance dans la région), M. Dinahet invita tout spécialement les jeunes et les élèves des écoles à venir visiter l'exposition qui, mieux que tout livre, leur apprendra la conduite de leurs aînés sous le régime de ceux qui voulaient devenir les maîtres du monde.

Laurent BIGOIN

LA DEPORTATION

Au nom des Anciens Déportés, M. Raymond Queudet, Président de la F.N.D.I.R.P., présenta la Déportation.

« *La partie de l'exposition concernant la Déportation paraît modeste, dit-il, notre Association a néanmoins jugé utile de l'associer à celle de l'A.N.A.C.R. pour porter témoignage de ce que fut le calvaire des* 230.000 *français déportés dans les camps nazis. C'est un devoir patriotique et un devoir civique de faire connaître ce que représente ce tribut à la cause de la libération, à la cause de la liberté. Cette exposition nous a aidé à transmettre le message de nos morts à ceux qui ne se souviennent pas parce qu'ils n'ont pas su et, notamment à la jeunesse avide d'apprendre pour comprendre* ».

M. Roger Le Hyaric, Président de l'A.N.A.C.R. rappela ce que furent les combats dans la région guémenoise ainsi que l'aide apportée aux résistants par la population.

Pour vos intérieurs et vos extérieurs

adressez-vous à un spécialiste R. POULEAU

76, Boulevard Léon-Blum - LORIENT

DECORATION
PAPIERS PEINTS
PEINTURE
VITRERIE

ITINÉRANTE sur la Résistance Morbihannaise

M. le Général Saint-Hillier fit connaître son admiration devant la magnifique réalisation et M. le Préfet du Morbihan félicita les organisateurs et la population de Guémené pour son courage devant l'adversité et son patriotisme.

Avant de se quitter, les personnalités présentes signèrent le livre d'Or ouvert à l'occasion de l'inauguration.

La cérémonie de clôture eut lieu le Dimanche 29 Novembre en présence de M. le Maire de Guémené-sur-Scorff, M. le Maire de Ploërdut, Vice-Président départemental de l'A.N.A.C.R., le Colonel Morel, le Capitaine Dinahet, Roger Guillemot, Trésorier départemental de l'A.N.A.C.R., Joseph Allanic, Président de la Section de Guémené de l'A.N.A.C.R., Marc Le Bourlot, François Le Léonnec, Raymond Queudet, Président départemental de la F.N.D.I.R.P., Vincent Le Cunff, le personnel municipal et de nombreux anciens résistants.

FER — MER — ROUTE
DEMENAGEMENTS
LE CAVIL & Cie
20, Rue Charles-Baudelaire
LANESTER
Tél. (97) 21.14.14
10, Cours de Chazelles
LORIENT
Tél. 21.01.98
Visites et Devis
gratuit sans engagement

UN BILAN ENCOURAGEANT

Au cours du vin d'honneur, Albert Le Priol prit la parole :

« Au nom de l'A.N.A.C.R., de la F.N.D.I.R.P. et des responsables de l'exposition dont le thème est — le Morbihan sous l'occupation et la déportation — Le Colonel Morel, le Capitaine Dinahet, Raymond Queudet et moi même tenons à remercier les personnes qui ont contribué au succès de notre présentation, particulièrement M. le Préfet du Morbihan et M. le Général Saint-Hillier qui ont bien voulu accepter la Présidence et l'inauguration, M. le Maire de Guémené-sur-Scorff et son Conseil Municipal qui nous ont aidés dans notre tâche et mis à notre disposition la balle salle d'Honneur de la Mairie.

Louis ROBIC

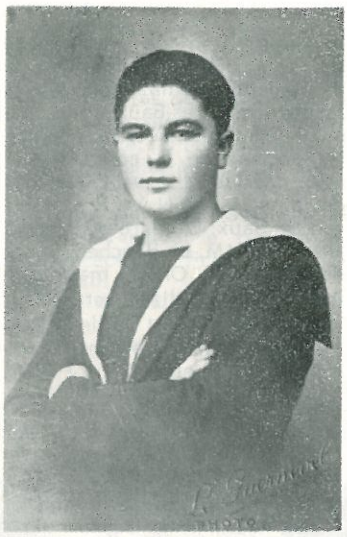

Emile RIO

Nous sommes particulièrement reconnaissants à nos camarades Marc Le Bourlot, Vincent Le Cunff, François Le Léonnec, qui en ont été les animateurs. Nous remercions également la presse pour sa collaboration.

Nous avons été très sensibles à l'intérêt porté par les chefs d'établissements scolaires du canton de Guémené, le nombre important des jeunes visiteurs est une preuve de cet intérêt.

Voici le bilan particulièrement encourageant tant au point de vue des visiteurs adultes que des jeunes.

Nombre de visiteurs : 3854
Adultes : 2185 Jeunes : 1669
soit une moyenne de 481 personnes dénombrées par jour.

Ces chiffres sont éloquents, ils démontrent l'intérêt que porte la population à ce rappel de l'histoire de la Résistance qui reste gravée dans la mémoire de ceux qui ont vécu cette époque. Cette exposition nous a permis de réaliser le but que nous nous proposions. Ce but est de transmettre à la jeunesse le message de tous nos camarades morts pour que vive la France ;
pour que soit respectée la personnalité de l'homme ;
pour que soit consolidée la paix, ce bien qui nous est cher ;
nous souhaitons que la leçon que retirera la jeunesse assurera la vigilance devant les dangers qui nous menaçent encore ;
de nombreux criminels de guerre, que le nazisme a formés, sont encore en liberté et, par la pensée, nous nous associons à la manifestation qui, aujourd'hui 29 Novembre, s'est déroulée à Tulle pour obtenir l'extradition du Général Lammerding, bourreau d'Oradour-sur-Glane et de Tulle.

Radiola
TÉLÉ-MÉNAGER
Etablissements Francis TARDY
DISQUES — REPARATIONS TOUTES MARQUES
30 années de métier à « votre Service »
34 - 36, Rue de Liège — LORIENT — Tél. 64-28-89

NECROLOGIE

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris les décès :

Le 14 Mars 1971 de Madame GARNIEL née LE GLEUT à l'âge de 77 ans.

Le 22 Mars 1971 de Monsieur GARNIEL Méven à l'âge de 80 ans.

Pendant l'occupation ils avaient été des soutiens fidèles de la Résistance, en aidant et en cachant de nombreux FTPF

Ils ont été inhumés à Inguiniel.

A leur enfant, Madame TESTA-GARNIEL, Josette dans la Résistance, le Bureau Départemental de l'ANACR et « Ami Entends-tu » présentent leurs sincères condoléances.

MOREL JOSEPH N'EST PLUS

Né le 2 Juin 1905 à Bréhan-Loudéac, notre camarade avait été mobilisé dès la déclaration de la guerre et avait servi du 16 Septembre 1939 au 24 Juin 1940 au 437me Régiment de Pionniers. Il était titulaire d'une citation.

Rentré chez lui, à la Touche-Aguesse en Bréhan-Loudéac il s'engagea à servir la Résistance en hébergeant, ravitaillant, cachant de nombreux patriotes et en particulier des responsables F.T.P.F. parmi lesquels Vincent et Jacques.

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris son décès que rien ne laissait prévoir, car il se trouvait à nos côtés, quelques jours avant sa mort, lors de la réunion du Conseil Départemental de l'A.N.A.C.R.

LE GENERAL DE SAINT-HILLIER A REVECU A PLUMELIAU LES COMBATS DE KERVERNEN

La venue du Général de Saint-Hillier, commandant la 3me Région Militaire dans le Morbihan, à l'occasion de l'inauguration de l'exposition de la Résistance, à Guémené-sur-Scorff, lui aura, en outre, permis de prendre contact avec quelques anciens F.F.I. du 5me bataillon, qui firent la bataille de Kervernen.

En compagnie du Colonel Le Chevalier, commandant la délégation militaire du Morbihan et du Commandant de Geyer, de la Subdivision de Vannes. Le Général s'inclinait devant le monument commémoratif, à Saint-Nicolas-des-Eaux, puis gagnait la hauteur de Castennec où les anciens de la compagnie : MM. Merlus, l'actuel Président de la section A.N.A.C.R. ; Morvan, le Saux, Quilleré et Dréano, ainsi que MM. Le Bruchec, maire de Bieuzy et Onno, maire adjoint de Pluméliau, retraçaient les combats du 14 Juillet 1944, récits qui intéressèrent vivement le Général de Saint-Hillier.

20-11-1970. — Sur le champ de bataille de Kervernen, le Général de Corps d'Armée Saint-Hillier recevant des explications sur le déroulement des combats du 14 Juillet 1944.

KERVERNEN, EN PLUMELIAU 14 JUILLET 1944

Kervernen ! un nom que nous ne pouvons oublier car il est synonyme de courage et de sacrifice, de sang pour libérer notre Patrie.

Nous sommes aux environs du 14 Juillet 1944 dans ce coin de Kervernen. Deux fermes, nichées l'une et l'autre dans la verdure, servent de P.C. à la 4e Compagnie du 1er Bataillon F.T.P.F. Une section de partisans assure la sécurité.

Plus bas, deux autres sections sont cantonnées dans les villages de Kergant et Kerhudé.

Le 13 Juillet au soir, le Capitaine Bernard, commandant la Compagnie, suivant les ordres reçus, quitta le camp avec une quarantaine de soldats prélevés dans chacune des sections pour aller assurer la bonne marche d'un parachutage.

La responsabilité du camp, en l'absence de son chef, incombait au Lieutenant Claude, son adjoint, qui prit toutes les dispositions nécessaires pour régler comme d'habitude le service du camp.

Au cours de sa ronde de 2 h. 30, l'Adjudant Georges passant à la troisième section cantonnée à Kergant, fut averti par le commandant de ladite section l'Adjudant-Chef Gustave, qu'une sentinelle avait entendu un bruit de pas dans un petit sentier menant au village. Plusieurs patrouilles furent effectuées, mais rien ne fut signalé, toutes lse sentinelles se trouvant à leur poste. Il en fut de même au cantonnement de la deuxième section à Kervernen.

LES ALLEMANDS ATTAQUENT

L'aube commençait à pointer, la fraicheur du matin se faisait déjà sentir sur les membres engourdis par le sommeil, la nature se réveillait, quand le bruit sec et cinglant d'un coup de feu se fit entendre. Cinq heures venaient de sonner.

Une vive fusillade retentit de toutes parts : les sentinelles F.T.P.F. attaquées ripostaient vivement car les Allemands attaquaient le camp. Il fallait se défendre.

La bataille faisait rage, principalement du côté des 2e et 3e sections, c'est-à-dire à Kergant et à Kervernen. Nos gars résistaient farouchement en employant leurs faibles moyens mais une profonde infiltration allemande s'était amorcée dès le début du combat.

Les Allemands appuyaient leurs attaques par des tirs de mortiers et de mitrailleuses à balles incendiaires, croyant démoraliser les défenseurs.

Simultanément les 2e et 3e sections réussirent à décrocher pour se replier sur une deuxième ligne de résistance, passant aux abords immédiats de l'arrière des bâtiments habités.

Les Allemands, qui avaient prévu un tel repli, attaquèrent alors de toutes parts pour essayer de désarticuler le système de défense des F.T.P.F., le point de convergence étant le centre même du camp. C'est alors que la 1re section F.T.P.F. entra en action et se porta au secours des 2e et 3e sections en difficulté mais se trouva elle-même encerclée.

Trouvant un point faible dans le dispositif de l'ennemi, la 1re section F.T.P.F. attaqua et réussit à se dégager. Aussitôt elle se porta sur le revers des troupes ennemies, créant ainsi une manœuvre de diversion qui réussit pleinement et permit aux deux autres sections de franchir la ceinture qui les étouffait et d'occuper des positions plus avantageuses.

LES ALLEMANDS DEMANDENT DES RENFORTS

Il était environ 8 heures du matin et la population de Pluméliau aperçut très bien les fusées vertes que les Allemands lançaient pour demander du renfort.

Ceux-ci arrivèrent une heure après, simultanément de Baud et de Melrand. Les Allemands attaquèrent alors violemment mais furent, une nouvelle fois repoussés.

Loin du lieu de la bataille, sur le terrain de parachutage, le Capitaine Bernard ayant entendu le bruit de la fusillade et réussit à déterminer approximativement les positions allemandes, revint en toute hâte vers Kervernen et attaqua les Allemands vers 11 heures entre Halifaf et Port-Arthur, sa section rencontrant un convoi de plusieurs camions venant en renfort sur la route de Baud à Pontivy. Ce convoi allemand subit de très lourdes pertes et fut obligé de rebrousser chemin.

LES F.T.P.F. REÇOIVENT A LEUR TOUR UN IMPORTANT RENFORT

Les liaisons avaient tout de même fonctionné, du côté français pendant la bataille et le Comité Militaire Régional était renseigné sur la situation.

Le Commandant Pierre prenait des dispositions urgentes. Il prit la responsabilité de dépêcher la 2me Compagnie du 1er Bataillon F.T.P.F., connue sous le nom de « Compagnie Marseillaise » et commandée par le Capitaine Albert, vieux renard du maquis, d'une trempe et d'une énergie magnifique, qui reçut l'ordre d'occuper tous les passages du Blavet, écluses et barrages.

Cette mission fut réalisée en un temps record. Les Allemands attaqués d'un côté par la 4e section de la 4e Compagnie, sur la route de Pontivy entre Halifaf et Port-Arthur, menacés par la 2e Compagnie qui occupait les rives du Blavet et pris sous le feu des armes des 1re, 2e et 3e sections dont ils n'avaient pas réussi à briser la résistance, manifestèrent un certain flottement et appelèrent de nouveaux renforts.

UNE BRECHE DANS LE DISPOSITIF ALLEMAND PERMET LE DECROCHAGE

Les attaques des différentes unités F.T.P.F. se multipliant sans cesse en allant toujours en s'accentuant permirent la rupture des lignes allemandes vers 16 heures.

Les F.T.P.F. se trouvèrent entièrement dégagés de l'étau qui les enserrait et purent, sous la protection de la Compagnie « Marseillaise », passer le Blavet et se diriger sur le point de repli à travers les landes de Bieuzy et les forêts de Quistinic.

Suite page 10

Les Cérémonies du 26e Anniversaire de la Capitulation de l'Allemagne

HENNEBONT

La cérémonie s'est déroulée le Samedi 8 Mai, à 18 heures, en présence des autorités locales et des Présidents des différentes associations.

DIMANCHE 9 MAI

L'A.N.A.C.R. décore 36 de ses adhérents.

A l'occasion de l'anniversaire de l'Armistice, 43 décorations ont été remises hier à 36 personnes dans le salon d'honneur de la Mairie par le Bureau de l'A.N.A.C.R., par MM. Le Garff Toussaint, Secrétaire, Ollier Fernand, Trésorier, Rouaud François, Vice-Président et Le Floch Jean, membre du bureau.

UNE DELEGATION SOVIETIQUE AU CIMETIERE D'HENNEBONT

Comme tous les ans, une délégation soviétique, à la tête de laquelle on notait la présence de l'attaché naval de l'ambassade soviétique à Paris, s'est rendue hier à 11 heures, au cimetière d'Hennebont pour honorer la mémoire de deux soldats russes tombés au cours des combats de la libération dans les rangs de la Résistance. Avant de se rendre au cimetière la délégation accompagnée du Conseil Municipal, déposa une gerbe au Monument aux Morts.

LES DECORES

Croix de Guerre 1939-1945 : Le Beller Joseph et Michelet Firmin.

Croix du Combattant Volontaire 1939-1945 : Bourgeois Georges, Congratel Jean, Denniel Robert, Duguin Joseph, Landreau Gaston, Le Boulaire Gilbert, Le Bruchec Joachim, Le Carrer André, Le Dévédec Prosper, Le Mentec Gabriel, Ollier Fernand, Ribler Jean, Robic Louis, Tanguy Pierre.

Médaille du Combattant Volontaire 1939-1945 : Landreau Gaston, Le Boulaire Gilbert, Michelet Firmin.

Croix du Combattant 1939-1945 : Brient Etienne, Cadio André, Jéhanno Thophile, Josse Jean-Marie, Hervé Jean, Landreau Gaston, Laurent Jacky, Le Boulaire Gilbert, Le Chenadec Joseph Le Coëffic Adrien, Le Dévédec Prosper, Le Garrec Ferdinand, Le Garrec Jean, Le Goff Georges, Le Gourriérec Georges, Le Lan Etienne, Le Padellec Louis, Le Strat Eugène, Luzet Victor, Michelet Firmin, Stéphant Joseph.

Médaille Coloniale Extrême-Orient : Le Boulaire Gilbert, Stéphano Etienne.

Médaille Commémorative campagne d'Indochine : Le Boulaire Gilbert.

LANESTER

Samedi 8 Mai, à 10 heures, devant le Monument aux Morts du Cimetière de Lanester, ont été célébrées les cérémonies du 26me anniversaire de l'Armistice en présence de M. Jean Maurice, Conseiller Général, maire, des dirigeants des différentes Associations patriotiques.

Désiré Jaffré, Président de la Section de l'A.N.A.C. assistait aux différentes cérémonies.

L'après-midi des gerbes furent déposées aux Monuments de Manéboss et de Kercant.

ETEL

Une cérémonie a eu lieu au Monument aux Morts, le dimanche 9 Mai, suivie l'après-midi d'un Ball-Trap, organisé par la Section locale de l'A.N.A.C.R.

CARNAC

Samedi 8 Mai, à 11 heures, après la messe, le cortège s'est rendu au cimetière où devant le Monument aux Morts, le Lieutenant-Colonel Morel, Vice-Président départemental de l'A.N.A.C.R. décora cinq membres de la section locale.

De la Croix du Combattant Volontaire de la Guerre 1939-1945 : Rolland Cardiec, Président de la Section ; Joseph Corno, Secrétaire Adjoint ; Georges Le Lamer et Joseph Nicolas.

De la Médaille du Combattant Volontaire de la Résistance : Pierre Hémery.

PLUVIGNER

Au cours d'une brève cérémonie, Dimanche 9 Mai, à 11 h., Roger Le Hyaric, co-Président départemental de l'A.N.A.C.R. a remis officiellement, à Lucien Le Huitouze, Président de la Section cantonale de l'A.N.A.C.R., son drapeau.

A son tour le Président local devait lui-même le confier au porte-drapeau officiel Joseph Le Chapelain.

QUIBERON

Dimanche 9 Mai, à l'issue des cérémonies officielles dix décorations furent remises à des membres de l'A.N.A.C.R.

Croix de Combattant Volontaire de la Guerre 1939-1945 : Alexandre Pierre.

Croix du Combattant : Joseph Kermabon, Joseph Le Corre, Albert Rivier, Hébert Henrio, René Henrio, Georges Moreau, Joseph Rio, Alphonse Moizan.

LORIENT

Les cérémonies de l'anniversaire de l'Armistice de 1939-1945 ont eu lieu à Lorient le 8 Mai, à 11 heures, devant le Monument aux Morts et devant une assistance peu nombreuse.

PONT-SCORFF

A Kerousseau en Pont-Scorff, le Samedi 8 Mai 1945, à 19 h., a été célébré le 26e anniversaire de la victoire.

Fidèles à la tradition, plusieurs anciens du 7me Bataillon F.F.I. et du 3me Bataillon du 118e R.I. se sont retrouvés samedi soir devant l'impressionnant menhir dressé à Kerrousseau, en bordure de la route de Quéven à Pont-Scorff, le 20 Novembre 1949, par l'Organisation de Résistance de l'Armée (O.R.A.) en hommage à la mémoire des Français et des Américains qui ont combattu sur le front de Lorient du mois d'Août 1944 jusqu'à la capitulation allemande, le 10 Mai de l'année suivante, soit deux jours après la signature de l'armistice.

L'anniversaire de ce 8 Mai 1945 est l'occasion d'un très simple et émouvant rendez-vous des anciens résistants groupés autour du Colonel Muller, devenu Maire de Gestel.

A ses côtés, on notait la présence de M. Le Goff, maire de Pont-Scorff; M. Laurent, Adjoint au Maire de Quéven, représentant M. Kerbellec excusé ; M. Réglain, M. Désard, M. Le Priol (de l'A.N.A.C.R.).

Ayant déposé des fleurs au pied du monument, M. Muller lut l'inscription gravée dans la pierre après avoir rendu hommage aux morts du front de Lorient. Il exalta ensuite la notion de liberté, pour évoquer enfin la mémoire d'un ami disparu l'année dernière, M. Crenne, de Quéven.

Il va sans dire que ce rassemblement fraternel fut aussi l'occasion, avant et après la cérémonie de rappeler des souvenirs entre anciens compagnons d'armes.

SAINT-TUGDUAL

Cérémonie au Monument aux Morts, le Samedi 8 Mai, avec remise de décorations à plusieurs Anciens Combattants de la clandestinité.

La Chapelle de Saint-Guen en Saint-Tugdual fut un des lieux de réunion de la Résistance.

CHAPELLERIE
LE CABELLEC
PLOUAY
et sur tous les marchés de la région
— DU CHOIX — DES PRIX — DE LA QUALITÉ —

LA RÉSISTANCE BRETONNE A TENU A LOUDÉAC

une importante réunion interdépartementale, le 31 Janvier

Présidée par M. Robert Vollet, Secrétaire National, assisté de M. Marcel Hamon, membre du bureau national, ancien colonel Courtois de la région M., une table ronde de l'Association des Anciens Combattants de la Résistance des cinq départements bretons s'est tenue le Dimanche 31 Janvier, à Loudéac, salle de la Mairie.

Une trentaine de présidents ou délégués des comités départementaux étaient présents, et c'est ainsi que le Finistère était représenté par le Docteur Ary Fichez, co-Président départemental, et M. Yves Le Faou, Secrétaire départemental ; Le Morbihan par M. Roger Le Hyaric, Co-Président départemental, ancien Commandant Pierre, Georges Landay et Le Priol Albert, Secrétaire départemental, les Côtes-du-Nord par M. René Morin, co-Président départemental, et André Corentin, Secrétaire départemental ; l'Ille-et-Vilaine par M. Ponson, Président départemental ; Joseph Nicol, Président de la Section de Rennes et le Président de Saint-Malo ; la Loire-Atlantique par MM. Daviaud et Menant.

L'Association des Anciens Combattants des départements bretons groupe près de 3.000 membres, ce qui montre l'importance et le dynamisme de ce groupement et plus particulièrement de celui du Comité du Morbihan qui groupe à lui seul près de 1.500 adhérents.

Une première réunion de travail avait lieu le matin, salle de la mairie, au cours de laquelle chaque président ou délégué des comités départementaux fit le point sur les effectifs et l'activité de son secteur.

Après un repas en commun au restaurant Marot, une deuxième séance de travail avait lieu dont les objectifs essentiels étaient de préparer les documents historiques de la résistance, dans le cadre du prix de la résistance, et l'examen des textes législatifs et juridiques concernant l'attribution des titres de la résistance.

31-1-1971. — Une partie des responsables départementaux participant à la réunion interdépartemental de Loudéac

Kervernen en Pluméliau

(Suite de la page 8)

La bataille de Kervernen était patiquement terminée pour les F.T.P.F. Les Allemands, fous de rage, allaient se retourner contre la population civile et contre leurs prisonniers et blessés.

Les fermes de Kervernen et de Kergant furent incendiées. A Kerascouët, la ferme de M. Le Gal fut fouillée et les Allemands emportèrent les économies du fermier. Le moulin fut pillé et le meunier M. Le Bellec ainsi que le fils Guégan furent arrêtés et conduits à Pontivy puis à Locminé. Au village de Kermal la maison Le Guével fut pillée. Au village de Kerhudel la ferme de M. Guégan fut incendiée. Au village du Rhun, la maison de M. Charlotin et ses dépendances furent incendiées par les Allemands après avoir été pillées. Au village de Kerduhé la ferme de M. Augegan fut incendiée.

Les F.T.P.F. prisonniers des Allemands furent torturés odieusement puis conduits dans les geôles, ils sont depuis portés disparus.

Les blessés furent achevés sur place par les Allemands.

A l'appel après le regroupement des F.T.P.F. soixante-quatre (64) étaient portés manquants. Aucun n'a donné signe de vie depuis cette date.

La Croix-Rouge n'ayant pas été autorisée à pénétrer sur le champ de bataille, nous ne pouvons donner exactement les pertes allemandes, elles furent sévères, le chiffre minimum de 130 avait été avancé.

Par la suite nous avons appris que 31 combattants de Kervernen avaient été fusillés par les allemands dans le bois de Botségalo en Colpo.

Musée de la Résistance

Le Musée de la Résistance prépare une exposition sur la vie quotidienne des Français sous l'occupation nazie.

Pour compléter sa documentation et rendre plus riche encore cette exposition, elle fait appel à tous pour lui fournir des documents et objets qui serviraient à l'illustration de cette sombre période.

Le Musée recherche des affiches traitant du ravitaillement, indiquant les rations prévues, celles destinées aux boutiques et annonçant des répartitions de denrées ou encore : « Pas de répartition des cartes d'alimentation ».

Des journaux avec des recettes de cuisine ou des réclames, des articles donnant le moyen de se passer du nécessaire, même des articles sur le marché noir, des photos de queues aux boutiques ou sur les marchés, les vues d'étals vides, des photos de spectacles de la rue avec les camions gazogènes, les vélos-taxis ; des objets : ersatz de textile ou d'alimentation, des semelles de bois, etc...

Prère d'adresser les envois au Musée de la Résistance, 76, rue Lénine (94) Ivry-sur-Seine (téléphone : 672-40-99)

POUR VOS IMPRIMES

adressez-vous à LA LIBERTÉ du Morbihan
QUOTIDIEN RÉGIONAL DU SOIR

LORIENT Tél. 64.10.18

TERRASSEMENTS & MANUTENTION

TRANSPORTS — DÉMOLITIONS

Location de camions — Pelleteuses — Buldozers — Nivelleuse — Compresseurs — Grues automotrices de 6, 12, 15 et 20 tonnes — Elévateurs de 2 et 4 tonnes — Porte engins de 24 et 50 tonnes

E. CARDIET

AVENUE DE KERGROISE

LORIENT Téléphone 64.10.26

SABLE D'ERDEVEN

MATÉRIAUX DE CARRIÈRES

ATELIERS DU MEUBLE

57, Rue de Liège

4, Rue Maréchal-Foch

LORIENT

BONNETERIE — GAINES — LINGERIE FEMININE

« A LA PENSÉE »

Mme Vve LE TROHERE

Tél. 3-48 (par le 24-91-11)

33, Place de la République **AURAY - CARNAC**

Sur le Blavet, dans un site touristique de Bretagne

HOTEL DE LA VALLÉE

CAFÉ - RESTAURANT - BAR

CONFORT TERRASSE

Léon QUILLERE

56 - SAINT-NICOLAS-DES-EAUX **Tél. 104**

gan **gan**

Hubert BRISSON

Agent Général d'Assurances

GROUPE DES ASSURANCES NATIONALES

34, Rue Carnot - LORIENT

Tél. 64.27.71

INCENDIE - ACCIDENTS - VIE

RETRAITES - RISQUES DIVERS

Les Crimes commis par les Nazis pendant l'occupation allemande

CANTON DE GUEMENE-SUR-SCORFF

Bertrand Pérennou, de Lorient est arrêté sur la route de Guémené à Pontivy le 14 Avril 1944. Son corps fut retrouvé affreusement mutilé lors de l'ouverture du charnier de Port-Louis, le 22 Mai 1945. Lors de sa mort il avait 22 ans.

Ses camarades de la Résistance : Emile Maze, âgé de 50 ans, qui avait été professeur au Lycée Dupuy-de-Lôme à Lorient, Aimé Trebuil âgé de 23 ans, Francis Trebuil âgé de 18 ans, Jean Martin âgé de 23 ans, Jean Feuillet âgé de 23 ans furent arrêtés à Guémené-sur-Scorff le 2 Mai 1944. Eux aussi furent retrouvés dans le charnier de Port-Louis.

Francis TREBUIL

Les F.F.I. de Pluméliau ayant tenté de se rendre à la prison Sainte-Anne à Guémené-sur-Scorff dans le but de délivrer leurs camarades emprisonnés, eurent un accrochage avec une patrouille allemande au lieudit Manédaul en Locmalo. Le 7 Juin 1944, Eugène Le Mézo, de Saint-Nicolas-des-Eaux fut blessé la cuisse traversée par une balle, Madame Le Lamer qui s'était portée à son secours fut tuée par une balle allemande. Eugène Le Mézo fut fait prisonnier, depuis il est porté disparu.

Rémy Croizer, Alexis Christien Joseph Le Ny sont arrêtés le 8 Juin 1944, par les allemands, à Kerduel en Lignol, Le Ny tente de s'enfuir et est abattu à la mitraillette, ses deux camarades mourront en déportation.

Xavier Foucault et Jean Capitaine sont abattus par les allemands le 14 Juin 1944, à Kerbic Aär Mostenec en Le Croisty.

Jean Le Douaron, Raymond Belpeer, Philippe Janin, Lucien Le Vaillant, arrêtés le 15 Juin

Aimé TREBUIL

1944 sont torturés avant d'être fusillés à Le Croisty.

Queudet Raymond est arrêté à Le Croisty le 14 Juin 1944, il sera déporté au camp de Neuengamme et libéré par l'Armée Russe le 29 Mai 1945.

Le Cunff Vincent est arrêté le 8 Juin 1944, déporté à l'âge de 16 ans, au camp de Neuengamme, libéré le 11 Mai 1945.

Jean Le Guennec, un des fondateurs du groupe F.T.P.F. à Guémené est arrêté par les S.S. le 24 Juin 1944. Il sera libéré le 27 Juillet 1944 après avoir été conduit à la prison de Fresnes.

Charles Montmayeur, Emile Huet, Yves Le Hingrat furent arrêtés par la Gestapo le 23 Juin 1944. Internés à Rennes, au camp Marguerite, baraque 14, ils seront libérés le 2 Août 1944 par les Américains.

Joseph Pérès arrêté par les allemands est torturé, le 27 Juin 1944, son corps est retrouvé à Tréfléan sur la route de Saint-Tugdual à Ploërdut, ainsi que le corps d'un autre patriote Pierre Le Lay.

Louis Robic, 47 ans, arrêté par les allemands le 15 Juillet 1944, subira la torture avant d'être exécuté par les allemands à la Croix des Nations le 18 Juillet 1944.

Georges Baucher, instituteur est assassiné dans son école à Ploërdut le 30 Juin 1944.

Mathurin Fortuné (52 ans), Honoré Fortuné (17 ans) sont arrêtés par les allemands à Guémené-sur-Scorff le 20 Juin 1944. Ils seront déportés au camp de Neuengamme en Allemagne.

Alexis Christien sera déporté au camp de Neuengamme à l'âge de 40 ans, il décèdera à Bergen-Bersen en Allemagne le 7 Mai 1945.

Louis Kervarec, arrêté à l'âge de 17 ans, après avoir été interné à Le Faouët, sera fusillé à Landordu en Berné le 7 Juillet 1944.

Trois cent soldats allemands envahissent le bourg de Langoëlan le 1er Juillet 1944 et se dirigent vers le village de Kergoët où se trouve campé un détachement F.T.P.F. Après l'accrochage les allemands exercent des représailles sur les habitants de la région. Le fermier Le Padellec, arrêté est interrogé, il subit la torture puis est pendu au brancard d'une charrette. Après avoir pillé sa ferme, son corps et les corps de Le Gouar (19 ans), Pimpec, Bonis, sont entassés dans un local, ensuite les allemands y mettent le feu pour cacher leur crime.

Jo Le Lardic est arrêté et exécuté par les allemands le 27 Juillet 1944, à Saint-Tugdual.

Jean Le Dilly est arrêté par les allemands le 27 Juillet 1944 à Kerlautre en Lignol. Il subit la torture avant d'être fusillé sur place.

Pierre Nalbaut et Ernest Valvéro sont arrêtés par les allemands le 31 Juillet 1944 et seront abattus à Moustoiriallan en Ploërdut au cours d'un combat.

Furent arrêtés par les allemands et internés :

Le Cunff Louis, du 11 au 16 Mai 1944, à Locminé.

Joseph Daniel, du 11 au 12 Mai 1944, à Locminé.

François Trébuil, du 11 au 12 Mai 1944, à Locminé.

Hippolyte Le Saint, du 11 Mai 1944, évadé de l'île de Groix.

Maurice Derrien, du 11 Mai 1944, évadé de l'île de Groix.

René Conan, du 11 Mai 1944, évadé de l'île de Groix.

Michel Le Moual, du 11 Mai 1944, évadé de l'île de Groix.

Raymond Le Guennec, du 24 au 30 Juin 1944, à Le Faouët.

René Le Hyaric, du 13 au 18 Juillet 1944, à Le Faouët.

Jo LE LARDIC

Jean MARTIN

André Le Coguic, du 15 au 20 Juillet 1944, à Le Faouët.

Eugène Le Vaillant, du 15 au 20 Juillet 1944, à Le Faouët.

Jacqueline Le Coguic, 18 au 25 Juillet 1944, à Le Faouët.

Yves Le Prévost, du 13 au 18 Juillet 1944, à Le Faouët.

Alain Le Nouveau, du 13 au 15 Juillet 1944, à Le Faouët.

Madame Kerlain, du 18 au 19 Juin 1944, à Le Faouët.

Désiré Guilloux, interné à Vannes.

Louis Pierre, arrêté le 13 Juillet 1944, à Saint-Nazaire et libéré le 3 Octobre 1944.

Jean FEUILLET

Raymond Voisin, âgé de 26 ans, est blessé sérieusement à Bubry, le 15 Juin 1944. Il est achevé par les allemands.

Louis Le Bail, âgé de 28 ans, est fait prisonnier au cours des combats de Kervernen. Il sera fusillé dans le bois de Botségalo entre le 15 et le 19 Juillet 1944.

Joseph Le Garff, 26 ans, arrêté le 18 Juillet 1944, est depuis porté disparu.

(à suivre)

Recueilli par Albert LE PRIOL.

Le Directeur de la Publication : André SCAVINER
Dépôt légal : 2me Trimestre 1971
Edit. et Imprim. de Bretagne - Lorient